



# CONCEVOIR UN COUCHAGE POUR SES BOVINS EN AIRE PAILLÉE

Pour que toutes les vaches, même les dominées, puissent se reposer et donc bien produire, tout en restant propres et sans blessures.



12 à 14 heures de repos par jour.

Une production en lien avec le débit de la veine mammaire qui est maximale lors du couchage.

Des vaches propres en bonne santé et un lait de qualité.



Trouver le bon équilibre entre charges de structure et de fonctionnement et santé et bien-être des bovins.

*6 à 8 m<sup>2</sup> de surface effective de couchage / vache*

## Aire paillée avec une aire d'exercice :

La surface de couchage paillée recommandée pour les vaches laitières se situe **entre 6 à 8 m<sup>2</sup> par vache pour les races laitières à gabarits importants** (Prim Holstein, Normande...). Pour les races à faibles gabarits, la surface recommandée peut être réduite à 5 à 6 m<sup>2</sup> par vache.

## Aire paillée intégrale avec trottoir autonettoyant :

La surface de couchage minimum recommandée est de **10 m<sup>2</sup> par vache**. Ce type de bâtiment est réservé à une alimentation sèche et des périodes de stabulation plutôt courtes (moins de 100 à 120 jours par an). Le trottoir autonettoyant doit quant à lui être de 1,80 m à 2 m de largeur avec une pente de 2 à 3% vers l'aire paillée pour améliorer la propreté et le confort au niveau de l'auge.

## Pente paillée avec aire d'exercice :

**Le système en pente paillée n'est généralement pas conseillé pour les vaches laitières** en raison de la difficulté pour la gestion de l'hygiène et de la santé mammaire. Le système est plus souvent utilisé pour les bovins viandes (CIGR, Recommandations internationales pour le logement des bovins viandes, 2002).

Ce mode de logement n'est pas conseillé pour les génisses de 12 à 24 mois (avant vêlage).

- ◆ Le sol de l'aire paillée doit être légèrement incliné pour faciliter l'évacuation des jus (pente de 2 à 3%),
- ◆ Le curage de l'aire paillée doit être raisonné pour éviter les risques sanitaires, notamment pour les vaches laitières, en étant vigilant aux périodes humides où

le curage doit être plus régulier.

- ◆ Privilégier un apport régulier de matériaux de litière de qualité pour favoriser une bonne hygiène,
- ◆ Maintenir une ambiance du bâtiment saine. Luminosité et ventilation doivent être maîtrisées pour maintenir une bonne qualité de litière et éviter l'humidité.

**Pour les génisses :** Quelque soit le type d'aire paillée, la surface de couchage recommandée se fera en fonction des classes d'âges des animaux, de la profondeur du couchage et de la place à l'auge (voir pour en savoir plus).



**VIGILANCE ET PRECONISATIONS**

- ◆ Dans les trois situations, la surface utile de l'aire de vie comprend la déduction des zones non utilisables par les animaux (présence de poteaux, râteliers, ...) ou souillées (pourtour des abreuvoirs, pieds des trottoirs autonettoyant, rampe d'accès...).
- ◆ Pour optimiser cette surface de couchage et assurer la tranquillité des animaux et leur propreté, aucun poste d'alimentation ou d'abreuvement ne doit être accessible à partir de l'aire de couchage des animaux.
- ◆ Privilégier la longueur à la largeur pour la conception de l'aire paillée. En vaches laitières, on prévo-

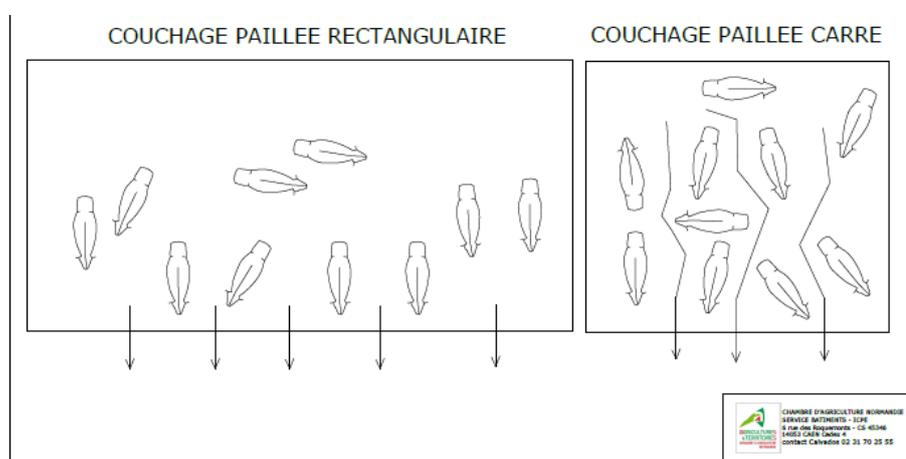
niera une aire paillée rectangulaire avec 9 à 12 mètres de profondeur et accessible sur toute la longueur, permettant d'assurer une bonne fluidité des déplacements des animaux, de limiter le dérangement de ceux qui sont couchés et de permettre une bonne répartition des animaux.

- ◆ Le sol de l'aire paillée doit être légèrement incliné pour faciliter l'évacuation des jus (pente de 2 à 3%).
- ◆ Le curage de l'aire paillée doit être raisonné pour éviter les risques sanitaires, notamment pour les vaches laitières, en étant vigilant aux périodes humides où le curage doit être plus régulier.

- ◆ Privilégier un apport régulier de matériaux de litière de qualité pour favoriser une bonne hygiène.
- ◆ Maintenir une ambiance du bâtiment saine. Luminosité et ventilation doivent être maîtrisées pour maintenir une bonne qualité de litière et éviter l'humidité.
- ◆ Comme tout bâtiment, mise à la terre de tous les éléments métalliques.

**En cas d'extension**

- ◆ Il vaut mieux agrandir en longueur plutôt qu'en largeur pour éviter les risques d'insuffisance de renouvellement d'air et améliorer l'occupation de l'espace.
- ◆ attention au respect des capacités de stockage des effluents d'élevage.

**A RETENIR**

6 à 8 m<sup>2</sup>/VL de couchage utile et bien conçu

**REGLEMENTATION**

La directive Européenne 98/58/CE ne donne pas de surface minimum d'aire de vie par animal, mais stipule que l'on doit respecter la liberté de mouvement des animaux et éviter au maximum les risques de blessure.

**Points de vigilance**

- ◆ Pas d'abreuvoir ni de râtelier accessible directement à partir du couchage
- ◆ Forme rectangulaire
- ◆ Ambiance
- ◆ Mise à la terre
- ◆ Entretien : seul un entretien journalier limite l'exposition des animaux aux pathogènes.
- ◆ Attention au pied de marche souvent souillé en aire paillée intégrale.

En savoir plus



Réussir sa stabulation paillée, GIE lait-viande Bretagne/comité régional bâtiment, 2007 [ICI](#)

Bâtiment veaux, génisses et bœufs, IDELE/ chambre d'agriculture du grand ouest, 1999. [ICI](#)

Des vaches laitières en bonne santé, Moins d'antibiotiques avec de bonnes pratiques d'élevage et des bâtiments adaptés, IDELE - 2017. [ICI](#)

Recommandations internationales pour le logement de la vache laitière et de la génisse de remplacement, commission internationale du génie rural, wallonie – 2014. [ICI](#)

